

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 28 mai 2018**

---

Délibération n° 2018 – 28/05/2018 – 13

*Diplômes nationaux*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 14 mai 2018

Après en avoir délibéré

**Approuve avec 21 voix pour, 2 voix contre, 6 abstentions :**

**la demande d'ouverture d'un Master parcours international « Sécurité des systèmes numériques » au sein de la mention Informatique, porté par l'ESIREM.**

Dijon, le 29 mai 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Compte-rendu de la Commission de la pédagogie du 26 avril 2018  
Tableau des diplômes nationaux*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement